



Conseil du 8e arrondissement

Séance du 22 juin 2021

Question orale adressée à la Maire du 8e arrondissement sur la prise en charge des personnes sans-abri et sans domicile fixe depuis le début de la crise sanitaire

Madame la Maire,

En dépit des mesures prises par la Ville de Paris et ses partenaires pour soutenir les personnes démunies, leur venir en aide et les protéger, avec notamment des lieux pour se mettre à l'abri et des distributions alimentaires, la crise sanitaire est tout particulièrement difficile pour les personnes sans-abri et sans domicile fixe.

Nous le constatons dans notre 8e arrondissement, avec notamment de nouveaux points d'installation et de fixation de personnes sans-abri. Je pense par exemple aux n°105 et n°139 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, sur la place de la Madeleine ou encore dans le tunnel d'accès au magasin Darty rue Tronchet, pour lesquels j'interviens régulièrement après être interpellée tout aussi régulièrement par des riverains.

Ma question est la suivante : pourriez-vous, s'il vous plaît, nous faire un point sur l'évolution de la situation des personnes sans-abri et sans domicile fixe dans notre arrondissement, et nous indiquer les initiatives que la Mairie du 8e a prises depuis le début de la crise sanitaire pour contribuer à les repérer, les informer, les orienter vers les dispositifs d'urgence sociale, et ainsi les aider, y compris d'ailleurs en accompagnant le projet d'une bagagerie que notre arrondissement attend de longue date ?

Je vous remercie.